



SOMMAIRE

> **Actualités**
La solidarité
institutionnelle



Page 3

> **Actualités**
Construction de
logements, les villes
sous contraintes



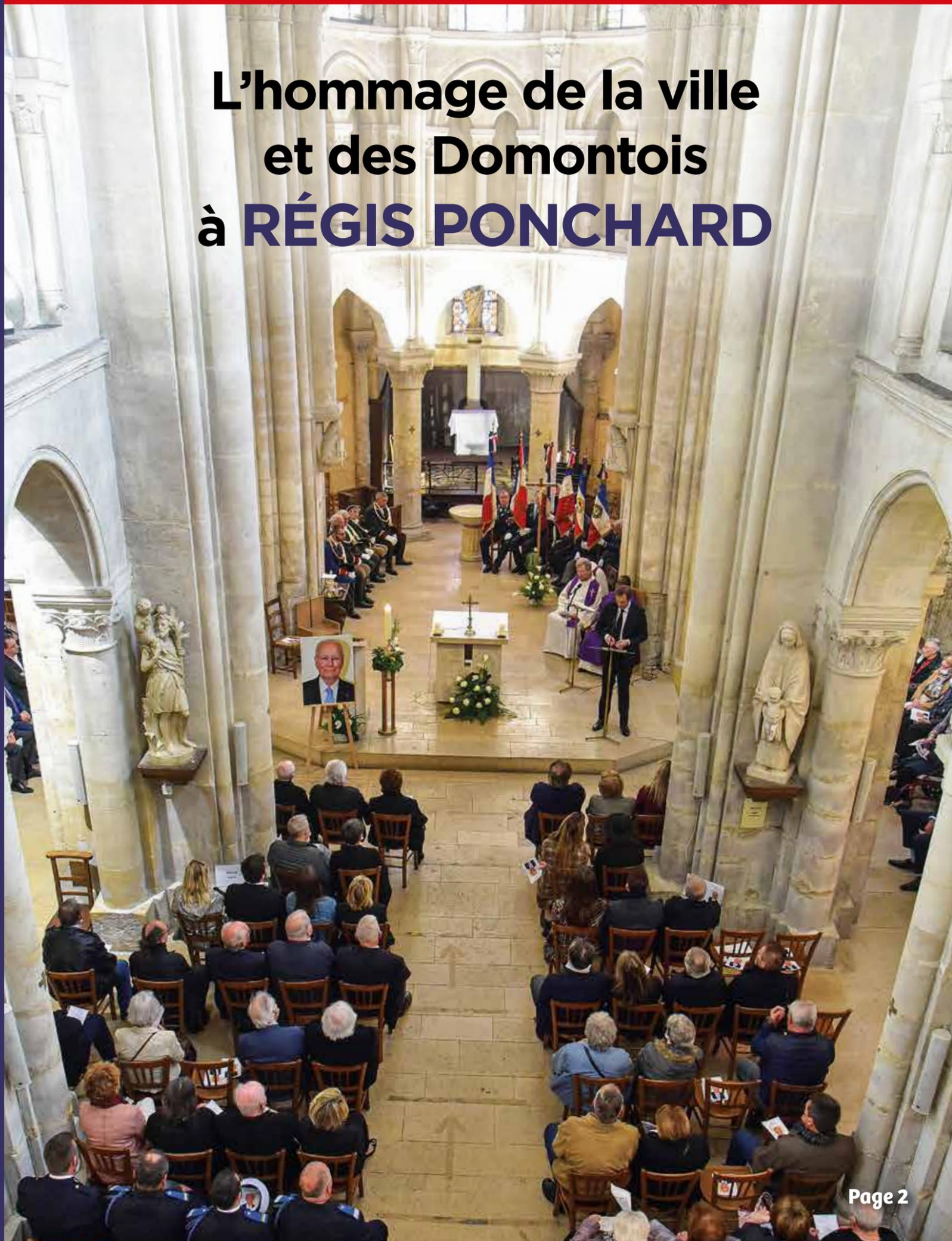
Page 4

> **Retour**
Cérémonie du 8 mai



Page 6

L'hommage de la ville et des Domontois à RÉGIS PONCHARD



Page 2

TEMPS FORTS

Samedi 14 et dimanche 15 mai

Salon d'artisanat et du goût

Organisé par le Comité des Fêtes, le Salon d'artisanat et du goût est le rendez-vous incontournable des amateurs d'art et des saveurs. Venez découvrir le savoir-faire des artisans aux horizons divers, comme la peinture sur porcelaine, la marqueterie de paille, la fabrication de tableaux végétaux ou encore la biscuiterie événementielle.

Samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h

Gymnase Charles de Gaulle

Renseignements :

www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

2022
18^e SALON D'ARTISANAT
ET DU GOÛT
DOMONT

Samedi 14 mai de 11h à 19h
Dimanche 15 mai de 10h à 18h

Gymnase Charles de Gaulle
75 rue André Nouet
(face à la caserne des pompiers)

Entrée gratuite - Restauration sur place

cf@domont.fr
www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

Dimanche 5 juin

Brocante de printemps

Le Comité des Fêtes organise son traditionnel vide-grenier de printemps. L'occasion de dénicher de bonnes affaires auprès des nombreux exposants. Réservation des emplacements sur le site www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com ou au 11 rue de la Mairie les mercredis 18 et 25 mai de 14h à 18h30 et les samedis 21 et 28 mai de 9h30 à 12h. Prix du mètre linéaire : 6 euros.

Place de la République

Renseignements : 0139 3584 27

Comité des Fêtes
domont

BROCANTE Printemps

DIMANCHE 5 JUIN 2022

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Entrée gratuite - Restauration sur place

www.comitedesfetesdedomont.e-monsite.com



Inoubliable, chaleureux, généreux : L'hommage de la Ville et des Domontois à Régis Ponchard

Deux ans après sa disparition au cours du premier confinement de mars 2020, la Ville a rendu hommage à celui qui l'aura servie et incarnée pendant plus de 60 ans. Enfant de Domont, citoyen engagé et ami de plusieurs générations de Domontois, Régis Ponchard avait l'esprit tourné vers les autres et cultivait la passion de l'Histoire. Celle de son pays comme celle de sa ville de cœur. Près de trois cents personnes se sont rassemblées en sa mémoire le 23 avril dernier, matinée teintée d'émotion et de joie... à son image. Retour sur les temps forts de cet hommage.

Une messe au son des cors de chasse

C'était l'une des dernières volontés de Régis Ponchard, une messe d'adieu à l'église Sainte-Marie-Madeleine animée par un groupe de sonneurs, en présence des drapeaux des associations d'anciens combattants de Domont et des villes alentour. Tout au long de sa carrière de Conseiller municipal et Maire-Adjoint - 37 années de mandats successifs au total - Régis Ponchard avait fait de la restauration de l'édifice l'une de ses missions, l'une de ses passions. Parce qu'il était croyant, et parce qu'il aimait les vieilles pierres de cette église emblématique de l'identité de Domont.



Éric Ponchard



Frédéric Bourdin



Jérôme Chartier

L'émotion de ses « trois fils »

Son fils, Éric Ponchard, aujourd'hui Conseiller municipal de Domont, a été le premier à prendre la parole pour évoquer la mémoire de son père. « C'est un vide immense qu'il a laissé dans cette ville dans laquelle on a tant partagé avec lui. C'est un vide immense dans notre famille et dans nos cœurs. Nous gardons dans nos souvenirs une multitude d'anecdotes, moments partagés et uniques avec chacun de nous. Il était né ici, à Domont et s'est engagé pour faire rayonner la ville en s'impliquant socialement, caritativement et politiquement tout au long de sa carrière. Il a laissé son empreinte partout dans Domont; je suis très touché, comme le sont ma mère Monique et ses trois petites-filles, de vous voir réunis pour honorer sa mémoire. Je remercie le Maire et Marie-France Mosolo, l'une de ses plus fidèles amies, d'avoir préparé cette belle journée de joie et d'amitié. »

Les deux maires successifs de Domont, Jérôme Chartier et Frédéric Bourdin, ont ensuite exprimé leur témoignage, évoquant chacun le lien affectif profond qui les liait à Régis Ponchard. Les deux hommes ont évoqué la mémoire de celui qu'ils considéraient comme leur deuxième père.

« Régis est inoubliable. Il était chaleureux, généreux et sain » a témoigné Jérôme Chartier. « C'est lui qui m'a encouragé le premier à devenir Maire de Domont. Lui qui avait mis tant d'énergie à se construire et à réussir,

cherchait aussi à faire réussir les autres. Il aura été un membre structurant de mes équipes et aujourd'hui, à chaque fois que je parcours les rues de Domont, que je vais au marché, que j'entre dans cette église, que je regarde les fleurs de la ville, il y a une part de lui. Il était parfois râleur, mais riait bien plus et n'était pas rancunier. Sa générosité est aujourd'hui un exemple. Régis, c'était l'âme domontoise, respectée de tous, parce qu'il n'oubliait jamais de donner, à sa ville et aux autres. »

Même émotion dans les propos de Frédéric Bourdin qui auront fait couler quelques larmes et provoqué de subtils éclats de rire dans l'assistance.

« J'ai rencontré Régis Ponchard en 1994 et cet homme m'a d'abord impressionné, par son regard vif qui révélait une personnalité puissante et complexe. Puis au fil des ans, il est devenu comme un père pour moi, un deuxième père. J'ai partagé vingt-cinq très belles années avec lui. Il avait l'esprit facétieux, mais cultivait avant tout la passion de Domont dont chaque recoin lui rappelait une anecdote, un souvenir. Son bureau à la mairie était un véritable carrefour, un confessionnal m'a-t-il dit un jour. Car Régis écoutait beaucoup. Il portait un intérêt énorme aux gens, parce qu'il aimait les autres, sans distinction. Nous avions une expression commune lorsque nous parlions de lui. Nous disions toutes et tous « Mon Régis », parce qu'il savait s'adapter à chacun. »

En mémoire d'un patriote

Après la messe solennelle, les amis et proches de Régis Ponchard se sont recueillis devant sa sépulture du cimetière de Domont, couverte d'un grand drapeau tricolore, à quelques mètres du Monument aux Morts. Régis Ponchard n'aura manqué aucune des cérémonies patriotiques de Domont durant sa longue carrière d' élu local. Il accordait une importance toute particulière à la transmission du devoir de mémoire. Sa famille a déposé sur la sépulture une plaque offerte par la société des Membres de la Légion d'Honneur. Une distinction dont il était fier, venue couronner ses longues années d'engagement au service de La Croix-Rouge française, ses multiples engagements associatifs et sa carrière d' élu local.



À CELLES ET CEUX QUI N'ONT PAS CONNU RÉGIS PONCHARD...

Né en 1931 à Domont, Régis Ponchard a été l'ami et le serviteur de plusieurs générations de Domontois. Il se trouve dans chaque village et dans chaque ville de France, quelques rares personnages qui incarnent l'esprit d'un territoire dont ils connaissent intimement l'histoire, autant que les histoires de ceux qui y vivent. À Domont, ce personnage s'appelait Régis Ponchard. « Partout, où il a pu apporter sa caution morale, il l'a fait. Dans toutes les associations où il s'est impliqué, il a su transmettre. Comme beaucoup d'autres bénévoles, nous lui devons une part de notre engagement associatif. Notre amitié est toujours restée intacte, il est toujours présent dans notre cœur », a témoigné Albert Stévenot, ancien Conseiller municipal et ami de Régis Ponchard.



La Salle des Fêtes de Domont porte enfin un nom, celui de Régis Ponchard

La Salle des Fêtes de Domont est désormais dénommée « Salle des Fêtes Régis Ponchard ». « Cette salle se situe exactement entre sa maison de la rue Henry Dunant et la mairie, il était logique qu'elle porte son nom », a précisé le Maire. La plaque a été dévoilée par Frédéric Bourdin, Jérôme Chartier, le Sénateur du Val-d'Oise Sébastien Meurant et le Député de la circonscription, Dominique Da Silva, entourés des membres de la famille et de plusieurs maires de la région (Christian Lagier, Maire de Piscop, Véronique Ribout, Maire de Moisselles, Éric Battaglia, Maire d'Ézanville, Didier Guevel, Maire du Plessis-Gassot et Philippe Van Hyfte, Maire de Nerville-la-Forêt).

Le député Dominique Da Silva a profité de cette matinée d'hommage pour offrir une Médaille de l'Assemblée Nationale à Monique Ponchard.



La solidarité institutionnelle

C'est dorénavant un rendez-vous dans votre magazine : les Domontois solidaires. Qu'il s'agisse d'habitants, de commerçants, d'entreprises ou d'associations, *Le Domontois* met en lumière des personnes qui se sont illustrées par leur acte solidaire pour la ville. Pour ce troisième volet, zoom sur les institutions qui se sont mobilisées pendant la crise sanitaire pour nous protéger.

Le soutien de la Région Île-de-France

Pendant la crise sanitaire, la Ville a pu compter sur le soutien de la Région Île-de-France. Avec le concours de Benjamin Chkroun, Conseiller Régional, le Maire avait distribué dès avril 2020 des masques aux commerçants domontois qui étaient restés ouverts : boulangers, épiciers, restaurateurs, caviste, tabac, pressing, vétérinaire... Sans oublier les soignants. Des dons précieux au moment où le marché des masques était sous tension.



Au nom de la Région, le Maire d'Andilly, Daniel Fargeot, avait aussi remis à la commune des masques pour les pharmacies. Des protections destinées aux professionnels des officines mais aussi aux patients présentant une prescription médicale. Par ailleurs, lors de la rentrée de septembre, la Région avait fourni gratuitement à chaque lycéen deux masques en tissu lavables et réutilisables et d'autres matériels de protection avaient également été mis à la disposition des équipes enseignantes.

L'implication du Conseil départemental

Pour faire face à l'épidémie, le Département s'est engagé dans l'approvisionnement et la distribution de masques à travers le territoire. D'abord destinés aux établissements médicaux et sociaux, des masques ont ensuite été achetés en masse pour protéger l'ensemble des citoyens. Plus de 1 200 000 masques ont ainsi été commandés et distribués aux Valdoisiens par le Conseil départemental lors du premier confinement de 2020. Un geste solidaire qui a été très utile en période de crise alors que les masques se faisaient rares. En venant prêter main forte à la collectivité, le Département a contribué à la protection des habitants, en particulier celle des personnes vulnérables. Des masques avaient aussi été remis aux collégiens à la rentrée scolaire. Un bel exemple qui illustre l'entraide territoriale au sein même des Départements.

L'investissement de la Ville



Durant la crise sanitaire et les périodes de confinement, le Maire Frédéric Bourdin était sur tous les fronts. Entouré de son équipe municipale, il a été d'un grand renfort, en particulier dans la distribution des masques avec les élus.

Tous les agents de la Ville se sont aussi mobilisés pour assurer la continuité du service public, que ce soit en télétravail ou sur le terrain. Par exemple, une cellule téléphonique a été constituée pour veiller au bien-être des seniors et des personnes vulnérables. Plus de 96 000 appels ont été passés lors du premier confinement. Par ailleurs, afin d'éviter que les seniors se déplacent, un service de livraison de courses à domicile a été mis en place. Ils passaient leur commande via le CCAS et Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors et à l'action sociale, la livrait

en toute sécurité. « Je me souviens que ma venue était très attendue par les seniors, car au-delà de leur déposer des courses, je leur apportai de la compagnie. »

Autre service en première ligne pendant la crise : la police municipale. L'équipe a eu la charge de faire respecter les mesures de confinement et de distribuer des masques. On n'oublie pas non plus le service restauration qui n'a pas ménagé ses efforts pour garantir la livraison de repas pour les seniors et les enfants de personnels soignants. Tous les services de la mairie auront fait face à la crise avec pour mission l'intérêt général.



Alexia Van Der Elst rayonne lors du concours Mademoiselle Val-d'Oise

Le 12 mars dernier, Alexia Van Der Elst a pris la troisième place du concours Mademoiselle Val-d'Oise organisé à Bruyères-sur-Oise. Une belle aventure pour la Domontoise qui vient de fêter ses 23 ans.

Une Domontoise sur le podium du concours Mademoiselle Val-d'Oise ! En lice lors de l'élection départementale qui regroupait 9 candidates, Alexia Van Der Elst a su convaincre le jury, repartant avec l'écharpe de « Deuxième Demoiselle ». Une belle performance pour cette pétillante Domontoise de 23 ans, salariée du collège Aristide Briand, passionnée de mode, et adepte des castings et des shootings photos. C'est d'ailleurs par le biais d'un photographe qu'Alexia a pour la première fois entendu parler du concours Mademoiselle, permettant à des prétendantes de 15 à 22 ans de participer à une élection, sans critères physiques. « Je me suis dit : pourquoi pas essayer », explique la jeune femme, qui a rapidement fait parvenir son dossier de candidature au comité départemental. « Mon objectif était de m'amuser et de faire de nouvelles rencontres », précise-t-elle.

Une préparation studieuse

La Domontoise a goûté aux engagements inhérents à tous les concours de miss : shooting photo officiel, répétitions pour être prête, et bien entendu l'élection, qui s'est tenue le 12 mars à Bruyères-sur-Oise. Au programme, l'incontournable passage au micro, ainsi que des défilés en tenue de ville, en tee-shirt et short, en robe de soirée, mais également dans une tenue à thème choisie par chaque candidate. « Parmi les cinq chorégraphies présentées, nous devions en créer une qui nous rappelait nos rêves d'enfant », détaille Alexia. Autant dire que le rêve s'est poursuivi à l'annonce des résultats avec une belle troisième place.

Une expérience bénéfique

Tradition oblige, notre représentante n'est pas repartie les mains vides. « Les lauréates ont participé à un nouveau shooting photo avec leur écharpe et ont été invitées à assister à une élection Mademoiselle en Bretagne », se réjouit Alexia. Toutes les participantes ont également reçu des cadeaux des partenaires. Une expérience pleinement savourée par la jeune habitante : « Ce que j'ai aimé, c'est qu'il n'y a pas eu de rivalité et que le groupe de candidates était soudé. »



CAP VERS L'ÉLECTION DE MADMOISELLE FRANCE

L'aventure n'est toutefois pas encore totalement terminée pour Alexia. En effet, en se classant parmi les cinq candidates primées, elle a gagné le droit de concourir pour l'élection de Mademoiselle Île-de-France, dont la date sera prochainement dévoilée. À suivre donc !

DES ATELIERS SOLIDAIRES DE RÉPARATION DE VÉLO EN GARE

Depuis le 27 avril, Transilien SNCF propose un mercredi par mois un atelier de réparation de vélos gratuit en gare de Domont. Particularité, il est animé par des personnes en insertion professionnelle. De quoi se remettre en selle en réparant la vôtre.

Prix de l'essence, conscience écologique... À l'instar de tous les modes de circulation douce, le vélo connaît un engouement croissant depuis quelques années. Si nous sommes nombreux à disposer d'un vieux cycle ou d'une monture rutilante, encore faut-il être capable de maintenir sa bicyclette en bon état de fonctionnement. Parce qu'apprendre à changer une roue, resserrer un frein ou gonfler un pneu à la pression idéale ne s'improvise pas, la SNCF vient de lancer un atelier en gare de Domont. Il permet de confier son vélo à des réparateurs professionnels qui se chargent de réaliser de petits travaux d'entretien devant vous. Objectif : inciter les usagers à pédaler pour leur déplacement et ainsi favoriser l'intermodalité avec le train.

D'anciens chômeurs retrouvent une activité professionnelle

En gare, les cyclistes peuvent aller à la rencontre de spécialistes, eux-mêmes fraîchement formés à tous les rudiments de la réparation de vélos. Et pour cause, tous sont au départ des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, qui participent à un grand chantier d'insertion visant à les ramener sur la route du travail. Un dispositif développé par la SNCF dans plusieurs villes d'Île-de-France. « Cette initiative a un double objectif, avec une démarche sociétale en faveur de l'insertion professionnelle et une incitation à utiliser son vélo », souligne Marion Brossard, secrétaire générale de la Ligne H, à laquelle est rattachée la gare de Domont. Et d'ajouter : « Toujours dans le but de favoriser l'usage du vélo, la SNCF agit également en déployant des parcs à vélos dans certaines de ses gares et en permettant aux usagers d'utiliser des emplacements dédiés aux vélos dans ses trains, en dehors des heures de pointe. » Vous n'avez plus d'excuse pour ressortir votre vieille bicyclette !

→ Les prochains ateliers : les 25 mai, 29 juin, 20 juillet, 28 septembre et 19 octobre de 16h à 19h



Le 27 avril, l'inauguration de l'atelier s'est déroulée en présence de représentants de la Ville et de la SNCF. De gauche à droite sur la photo : Serge Bierre, Premier Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux cérémonies patriotiques, Marion Brossard, secrétaire générale de la Ligne H, et Michel Wiczorek, Conseiller municipal délégué à la Voirie et au Transport.

LOGEMENT, À NOUS D'AGIR

Construction de logements, les villes sous contraintes

Deuxième volet de la série d'articles consacrée aux enjeux de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme avec plusieurs éléments de réponse aux questions le plus souvent posées par les Domontois. Quels sont les objectifs de la Ville en matière de construction de nouveaux logements? Quelles sont les obligations imposées par l'État en matière d'urbanisme? Quelle est la situation en matière de logement social à Domont? Toutes les réponses dans votre magazine.

Construction de logement, ce qu'impose la loi

Vous pensez que le Maire a tous les pouvoirs pour décider de la construction, ou non, de logements neufs sur sa commune et notamment de logements sociaux? Faux!

Depuis une vingtaine d'années, les grandes réformes du logement ont toutes visé un objectif plutôt louable : faciliter l'accès au logement en encourageant fortement la construction de programmes neufs, tout particulièrement en Île-de-France. Et gare aux sanctions pour qui ne respecte pas les contraintes. Bref historique de ces lois qui ont profondément changé les règles d'urbanisme au cours des vingt dernières années.

2000 - La loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU)

Promulguée en décembre 2000, cette loi avait profondément modifié le droit de l'urbanisme et du logement en France, imposant notamment aux villes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux. L'objectif du législateur était clair : favoriser la mixité sociale dans les communes de plus de 1 500 habitants en région parisienne et de plus de 3 500 habitants dans les autres régions.

Cette loi fut également la première à mettre en place un dispositif de sanctions à l'encontre des communes ne respectant pas ce seuil de 20 %, par le biais d'amendes voire de suppression du droit de préemption, donnant aux Préfets le pouvoir de se substituer aux Maires pour engager des programmes de construction.

2014 : les Lois ALUR et la disparition du Coefficient d'Occupation des Sols

14 ans après l'entrée en vigueur de la Loi SRU, l'État décide il y a 8 ans de donner un tour de vis supplémentaire dans un contexte alors marqué par une baisse notable du nombre de constructions de logements neufs. Sous l'impulsion de la ministre du Logement de l'époque, Cécile Duflot, apparaît l'ensemble de lois ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Renouvé). Ces lois apportent des droits nouveaux aux locataires comme aux propriétaires : encadrement des loyers en « zones tendues », réforme des syndicats, protection renforcée des locataires et mise en place de garanties pour les propriétaires, réglementation des locations, etc.

Mais surtout, elles relèvent le pourcentage minimum de logements sociaux de 20 à 25 %. Et pour atteindre cet objectif, l'État favorise clairement la densification urbaine, notamment symbolisée par la disparition du Coefficient d'Occupation des Sols ou encore la suppression du principe de zone pavillonnaire. On peut désormais construire du collectif n'importe où,

dès lors que l'assise foncière est constituée. Ces lois ALUR, beaucoup plus permissives et très favorables aux promoteurs, sont incontestablement à l'origine de la poussée immobilière des 8 dernières années.

2018 - la Loi Élan

Cette loi plus récente a confirmé l'encouragement à construire de nouveaux logements en simplifiant notamment les procédures de permis de construire. Les recours présumés abusifs, freinant l'urbanisme, peuvent également faire l'objet de sanctions.

À SAVOIR

Pour faire appliquer ces lois d'urbanisme, l'État encadre l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes. Impossible notamment d'établir un PLU trop restrictif, qui limiterait les possibilités de constructions. Les services préfectoraux obligent dans ce cas la Ville à revoir sa copie. En clair, le PLU doit garantir l'application des lois nationales, permettant toutefois d'adapter les règles aux situations locales.

Des contraintes... et des effets pervers

Trop de constructions pour les uns, pas assez pour les autres et quelquefois même des contradictions des uns et des autres selon leur intérêt personnel! Des règles d'urbanisme trop ou pas assez contraignantes en fonction des intérêts de chacun. Des difficultés à intégrer les programmes de logements sociaux. La pression très forte qu'exercent les promoteurs... et au final, un coût du logement qui pèse de plus en plus lourd dans les budgets des ménages. Ne serait-il pas temps de corriger les effets pervers des lois d'urbanisme en vigueur qui ne satisfont personne? Petit inventaire.

Les multiplications des divisions de terrain

Le phénomène ne cesse de s'accroître ces 8 dernières années : les divisions de parcelles se multiplient à Domont comme partout. C'est la conséquence de la disparition du Coefficient d'Occupation des Sols qui permet désormais de construire sur de petites surfaces. Même si le règlement du PLU est respecté, ces divisions empêchent souvent la réalisation de projets cohérents. Les constructions résultant de ces divisions densifient les agglomérations à outrance, réduisent la taille des espaces verts et des jardins et surtout, augmentent le parc total de logements. Or ce nombre sert de base de calcul au pourcentage de logements sociaux. Résultat : les villes courent constamment après l'objectif de 25 % de logements sociaux. « Quand un terrain est divisé en trois parcelles constructibles, cela fait trois logements supplémentaires et mathématiquement, cela oblige la commune à construire un logement social supplémentaire. Pourtant, les mêmes propriétaires se plaignent que la mairie construise trop de logements sociaux », argumente Serge Bierre, Maire-Adjoint délégué à l'Urbanisme.

La surenchère des promoteurs

En autorisant et en encourageant la densification urbaine, l'État a finalement contraint les promoteurs à sortir le chèque. Résultat : des terrains déjà bâtis négociés au-dessus des prix du marché, des maisons viables parfois démolies, et des surcoûts qui se répercutent sur le prix de vente au m², pénalisant autant l'accès à la propriété que la réalisation de logements sociaux de qualité. Autre effet pervers : les propriétaires des assises foncières empochant les plus-values, les collectivités locales doivent ensuite financer, sur leurs budgets, les coûts d'adaptation des infrastructures et services publics pour accompagner l'augmentation de population. Difficile de suivre le rythme si la machine s'emball... Et là, c'est l'administré contribuable qui se plaint!



▲ **Évolution du nombre de permis de construire traités par le service de l'urbanisme de Domont. L'application des lois ALUR, à partir de 2014, a entraîné une très forte hausse des projets de constructions dont le rythme a ensuite ralenti jusqu'en 2020 au moment de la crise sanitaire. 2021 a toutefois été marquée par une reprise du nombre de dossiers déposés (constructions individuelles et collectives), reprise qui se confirme nettement en 2022, avec environ 70 permis en prévision d'ici la fin de l'année.**

Quand l'investissement locatif étouffe l'accession à la propriété

Des taux d'intérêt bas, cumulés à des dispositifs de défiscalisation, encouragent les investisseurs à faire main basse sur les programmes neufs en accession par le biais de sociétés de gestion. Ces appartements sont occupés par des locataires. « Les propriétaires souvent éloignés, indifférents à la gestion des immeubles et ne souhaitant pas accroître leurs charges, participent à la dégradation des copropriétés dans le délai du bénéfice de la défiscalisation (en général 9 ans) », s'inquiète Serge Bierre.

Des sanctions... qui aggravent la situation

Outre la sanction financière que supporte la Ville depuis déjà 4 ans (72 344 euros d'amende en 2021), certaines communes se sont vues dépossédées de leur droit de préemption. C'est le cas de certaines villes qui ne peuvent donc plus acquérir de foncier pour lancer des programmes à coûts maîtrisés, ouvrant un peu plus la voie aux promoteurs privés. Ce type de sanction ferme ainsi la porte à des projets mieux maîtrisés par la Ville et souvent mieux acceptés par les populations riveraines.

LOGEMENT SOCIAL : L'ÉTAT DES LIEUX À DOMONT

Au 1^{er} janvier 2021, Domont dénombrait précisément 6 415 résidences principales (appartements et maisons) dont 1 312 logements entrant dans l'une des catégories définissant le logement social. Ces deux chiffres permettent de calculer le fameux pourcentage de logements sociaux soit 20,45 %.

6 bailleurs sociaux gèrent l'ensemble du parc locatif social (Vies Habitat, CDC Habitat Social, Domnis, Val d'Oise Habitat, Immobilière 3F, Erigère), auxquels s'ajoutent les résidences seniors Hélène Moutet et Orpea dont les logements sont considérés comme sociaux.

Pour atteindre l'objectif de 25 %, il faudrait mathématiquement construire 292 nouveaux logements sociaux d'un seul coup. « Sans aller jusqu'à cette extrémité qui irait à l'encontre du principe de mixité sociale, privilégier la construction de logements sociaux offre l'avantage d'atteindre plus rapidement le seuil fixé par la loi et de réduire les sanctions financières », précise Serge Bierre. Une option qui s'est récemment concrétisée par la mise en œuvre de 4 programmes accompagnés par la commune : 16 logements route de Domont (Résidence de l'Horloge à l'entrée de Domont), 22 logements en cours de construction impasse de la Cerisaie en cours de construction, 23 logements récemment livrés route de Montmorency et 127 logements à la future résidence seniors de Longpré (ancienne clinique de Longpré réaménagée/réhabilitée).



16 logements sociaux sont en cours de réalisation à l'entrée Est de Domont. Un programme de qualité qui complète la première tranche de cet ensemble de logements sociaux qui avait été livrée en 2019.

Un potager pour la Maison de la Petite Enfance

En mars dernier, un potager a été mis en place à la Maison de la Petite Enfance. Un projet rendu possible grâce aux dons et à l'implication d'une maman. Une activité qui rentre dans un projet global, invitant les parents à animer des ateliers sur la base du volontariat auprès des petits.

En septembre 2021, après une dure période marquée par la Covid-19, la Maison de la Petite Enfance a proposé aux parents, sur la base du volontariat, d'animer des ateliers autour d'un moment de partage avec les enfants et les professionnels petite enfance le temps d'une matinée. Un bon moyen de renouer les liens perdus durant le confinement. Dans le cadre de ces animations, la maman du petit Valentin a proposé une activité plantation et a fait don à la crèche de tout le matériel nécessaire à sa réalisation : serre, bac de jardinage, plants de fraisières, graines de laitue, coriandre, tomate cerise, courge de butternut... Un véritable « projet potager » est né, s'installant sur le long terme. Une aubaine pour la crèche et tous les enfants bénéficiaires. Les petits peuvent observer la croissance des plantes et les arroser. Stimulant pour l'apprentissage de nouvelles saveurs et odeurs, le potager pourrait bien faire naître de futures vocations !

de la crèche. La prochaine animation prévue sera consacrée à la peinture. Ces projets sont organisés une matinée par mois, variant en fonction de la demande et faisant profiter vingt-sept enfants au total. Ils permettent aux parents de partager une activité, un savoir-faire, voire une passion avec l'ensemble des enfants, ou encore de découvrir un support de jeu, d'activité avec son enfant et les professionnels. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'implication des parents, entraînant de grands moments de plaisir et d'échanges. La Maison de la Petite Enfance remercie chaleureusement l'ensemble des parents pour leur temps et leur dévouement. Si vous êtes parent d'un enfant inscrit au multi-accueil de la petite enfance, n'hésitez pas à faire vos propositions !

Renseignements : 0174042122



Une multitude de projets stimulants

Lors de ces « matinées extraordinaires », plusieurs ateliers ont eu lieu au multi-accueil depuis décembre dernier avec des enfants de deux à trois ans. Parmi eux : danse, confection de galettes des rois et de sablés, pâte à sel, collages de tissus, initiation à l'anglais... L'atelier collage de tissus a par exemple permis de réaliser une tortue, décorant aujourd'hui les murs

Ça roule pour les écoliers !

Vendredi 22 avril, les élèves de l'école maternelle Jean Moulin ont pris part à un grand défilé déguisés à vélo et en trottinette devant leur établissement. De quoi préparer joyeusement les vacances.

Une matinée ensoleillée pour un défilé fleuri. Avant de partir en vacances, les écoliers de maternelle de Jean Moulin étaient de sortie le temps d'une parade à vélo, pour le plus grand bonheur de leurs parents, venus nombreux pour immortaliser ce moment, smartphone ou appareil photo à la main. Des cyclistes déguisés selon plusieurs thématiques propres à chaque classe, à l'instar de leurs montures, elles aussi parées de fleurs en papier. Une décoration 100 % réalisée par les élèves et leurs enseignants. Pour assurer l'ambiance, une délégation avait fait le déplacement depuis l'école élémentaire Pierre Brossolette, munie d'une batucada entièrement composée de matériaux de récupération, créée dans le cadre d'un atelier.



LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Les petits Domontois ont vécu une expérience magique au cœur des étoiles.

Mercredi 6 avril, un planétarium géant a été installé au gymnase des grands jardins pour partir à la découverte de l'univers. Près de 500 enfants des accueils de loisirs, maternels et primaires, ont pu observer le ciel de façon inédite. Une animation fondée sur le spectacle, l'interactivité et l'émerveillement au service de la pédagogie. Les enfants ont posé beaucoup de questions, signe de leur curiosité, et ils avaient des étoiles plein les yeux...



DES VACANCES ENSOLEILLÉES AU SMJ



Comme à l'accoutumée, le Service Municipal Jeunesse a réservé un programme d'activités ludiques, manuelles et sportives aux collégiens domontois pour les vacances.

Les jeunes ont profité du soleil lors de nombreuses activités organisées en plein air : accrobranche, VTT, karting, escape game extérieur, jeux dans le Parc des Coquelicots, grande animation Dom'Express dans la ville, découverte du Parc des félins, visite de la Mer de sable... Autres animations qui leur ont plu : l'atelier cuisine, la création d'un mini-potager individuel ou encore le trampoline. Vivement les prochaines vacances...

Cérémonie du 8 mai, Domont se souvient

À l'occasion du 77^e anniversaire de la signature de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale célébré aux côtés des communes d'Attainville et de Moisselles, Domont a rendu hommage aux victimes du conflit lors de plusieurs temps d'hommage.

Après deux cérémonies successives plus sobres en raison de la crise sanitaire, Domont, Attainville et Moisselles ont renoué avec leur tradition d'organiser des célébrations conjointes le 8 mai. C'est donc en présence de Frédéric Bourdin, maire de Domont, de Véronique Ribout, maire de Moisselles, d'Yves Citerne, maire d'Attainville, ainsi que du député Dominique Da Silva, que se sont déroulés les temps de recueillement successifs dans les trois communes (dont trois à Domont, au cimetière, place de Verdun et devant la salle Régis Ponchard). Également présents, des élus, associations patriotiques, le Conseil Municipal des Jeunes Domontois et des élèves du lycée George Sand. Après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Frédéric Bourdin a tenu à évoquer une anecdote méconnue de la Seconde Guerre mondiale, celle de la force X. En 1940, cette force navale française a été la cible de l'opération Catapult, initiée par Winston Churchill, qui souhaitait la saisie ou la neutralisation de la flotte française par la Royal Navy. Un épisode qui a notamment coûté la vie à 1300 marins français lors de l'attaque de Mers el-Kébir. Quelques jours plus tard, dans le port d'Alexandrie, le sang-froid de l'amiral français et de son homologue britannique, a permis d'éviter un nouveau carnage, avec le désarmement de la flotte française. Cette dernière rejoindra la France Combattante en 1943.



DOMONT RÉCOMPENSE SES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

La traditionnelle cérémonie de récompense des médaillés du travail s'est déroulée le 9 mai dernier à la salle Régis Ponchard. Ce cru 2022 a permis de récompenser 67 Domontois pour leur engagement professionnel.

Les valeurs du travail saluées ! Cette année encore, la Ville a tenu à distinguer ses médaillés du travail pour leur carrière professionnelle en leur remettant des médailles récompensant de 20 à 40 ans de service. Autour du Maire Frédéric Bourdin et de plusieurs élus, l'événement a été l'occasion de présenter le parcours riche de femmes et d'hommes investis.

Un grand bravo à :

Médaille d'Argent (20 ans)

Rania Ammari, Nicolas Aubert, Laëtitia Babette, Sonia Barbosa, Nadine Baucher, Virginie Bernasconi, Valérie Bonneau, Séverine Boucher, Nora Bounaim, Julie Bouvier, Thanh Chau Bui, Laurent Dente, Olivier Ducoin, Martial Dupont, Valérie Dupuis, Franck Fontanesi, Patrick Gouffe, Karine Guillon, Aurélie Jourquin, Katia Kaddouri, Caroline Kerizac, Isabelle Mansari, Véronique Martinez, Emmanuel Mourier, Laurent Ravier, Nicolas Robin, Clotilde Samuel, Isabelle San Pedro, Fabien Stock, Hao Teng Ngo, Gaëlle Zerari.

Médaille Vermeil (30 ans)

Nathalie Bauby-Tellier, Nadine Baucher, Thanh Chau Bui, Djazira Chanson, Éric Couturaud, Christine De Sousa, Carlos Fernandes Dos Santos, Léocadie Jean-François, Catherine Mourier, Laurence Nguyen Van Hung, Éric Papin, Isabelle San Pedro, Jacques Toupet, Laurent Vuillermoz.

Médaille d'Or (35 ans)

Nadine Baucher, Jackie Boutillier, Thanh Chau Bui, Sylvie Combescot, Patrice Devoulon, Pascale Douvry, Luc Godefroy, Valérie Guerineau, Pascale Guillaume, Fabienne Le Compagnon, Joëlle Leao, Rémi Poussier, Philippe Ruysen, Olivier Vannier.

Médaille Grand Or (40 ans)

Roberto Albarello, Nadine Baucher, Marie Bousquet, Catherine Commissari, Dominique Fabry, Bernard Gigot, Véronique Grand, Isabelle Heude, Jérôme Kostrzewa, Jean-Marc Labrouillere, Patrick Lefevre, Lydie Moualed.



100 ANS : BON ANNIVERSAIRE MONSIEUR TRITZ !

Le 15 avril dernier était un dimanche festif pour la famille Tritz : Marcel fêtait ses 100 ans ! Entouré de ses proches mais aussi du Maire Frédéric Bourdin et de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, Monsieur Tritz était ravi de marquer le coup en ce jour si important.

Domontois depuis plus de 30 ans, Marcel Tritz est très attaché à la ville où il y vit une retraite paisible avec son épouse de 98 ans. Mariés en 1947, ils ont ainsi célébré leurs noces d'Albâtre ! Parents de Philippe et heureux grands-parents de Kévin (34 ans) et Laura (30 ans), ils ont toujours été très aimants. La famille a toujours apprécié se rassembler autour de délicieux repas, tels qu'un sanglier sauce grand veneur préparé par Monsieur Tritz ; il cuisinait beaucoup. Il aime aussi énormément la nature et a transmis sa passion pour la pêche à son petit-fils. Toute la famille se souvient des dimanches au bord de l'eau, à pique-niquer et à pêcher. Sans oublier les joyeuses parties de boule lyonnaise. Épicurien, blagueur, le centenaire a toujours eu un grand sens de l'humour. Homme sérieux et travailleur aussi, il a été conducteur de travaux et aura même construit leur ancienne maison familiale. Puissent ces 100 ans le couvrir encore de bonheur auprès des siens.



Les familles à la découverte de la pratique du cirque

Le 17 avril, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens organisait une nouvelle édition de sa journée Cirque en famille au gymnase des Grands Jardins. Encadrés par 3 professionnelles, les 17 participants ont découvert différentes disciplines circaciennes dans une ambiance conviviale. Au programme, des exercices de trapèze, de ballon, de cerceaux, ou encore de trampoline. Tradition oblige, les familles avaient apporté de quoi déjeuner tous ensemble. À l'occasion de Pâques, les enfants ont eu le droit à une chasse aux œufs en ouverture de la journée.



Le talent au service de la création théâtrale

Organisé du 3 au 7 mai par la troupe domontoise de la Ménagerie de l'Improbable, le festival inédit « Remue-Ménage » a rencontré un vif succès.

Dans l'amphithéâtre du lycée George Sand, les nombreux spectateurs ont pu assister à diverses formes d'expression théâtrale. Au programme de cette première édition : un cabaret d'improvisation, un spectacle musical, une adaptation de la pièce *Les bonnes* de Jean Genet, une dramaturgie, des saynètes comprenant poésie, contes, chants et danses, ou encore des expositions de photos et de peintures. Sept spectacles au total, tout aussi captivants les uns que les autres, et mettant à l'honneur de jeunes artistes locaux et nationaux. Entre rires, émotions, découverte et partage, le public a été conquis. Le Maire, Frédéric Bourdin, en présence d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture, s'est prêté aussi au jeu en devenant le maître des improvisations le temps d'une partie. Le festival s'est clôturé sous le signe de la convivialité avec un goûter festif, un bar éphémère et une animation musicale.



PÂQUES À VÉLO AVEC L'UNION CYCLOTOURISTE DOMONTOISE

Le 17 avril, l'Union Cyclotouriste Domontoise organisait sa randonnée des cinq forêts et sa randonnée famille. Deux rendez-vous devenus incontournables au fil des années qui permettent aux amateurs de vélo de partir en balade sur un parcours correspondant à leur niveau. Pour cette édition 2022, près de 200 participants ont pris part à la randonnée des cinq forêts, qui leur permettait de partir à l'aventure sur des distances allant de 40, 60 ou 85 km. Du côté de la randonnée en famille, 17 cyclistes sont partis à la découverte de 20 km de chemins. Prochain grand rendez-vous pour le club, qui compte 40 membres, une grande randonnée sur 1000 km du 26 mai au 5 juin.

Randonnée des 5 forêts



Randonnée famille



UNE CRÉATION DE LA MÉDIATHÈQUE POUR LES ENFANTS

Une lecture animée destinée aux tout-petits. Le 28 avril et le 11 mai, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a organisé un spectacle interactif pour les 18-36 mois.

Lors de chacune des séances, une vingtaine d'enfants, accompagnés d'un parent, ont découvert « Mon livre et moi » qui recèle des trésors. Ils ont été captivés par l'histoire de la poule Vassilou, représentée par une marionnette à fil, et donnant naissance à un poussin qui fera la rencontre de plein d'animaux. Cette histoire récréative, inventée et mise en scène par l'équipe de la médiathèque, était ponctuée de comptines et de chansons à gestes. Les enfants ont pris plaisir à participer.



Zoom sur...

LA VILLE RECRUTE...

SERVICES TECHNIQUES:

- Un électricien

ENFANCE:

- Des animateurs (trices) pour les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)
- Des agents d'interclasse disposant de connaissance dans l'accompagnement de l'enfant.

Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville: www.domont.fr

Adressez votre candidature à:
Monsieur le Maire
 47 rue de la Mairie - BP 40001
 95331 Domont Cedex
 ou grh@domont.fr

PROGRAMME du 11/05 au 31/05		Ciné Senior 5.00€		VO	
SEMAINE DU 11/05 au 17/05	LA RUSE 2017	LE STADE 2017	L'AFFAIRE COLLINI 2019	UN TALENT EN OR MASSIF 1816	ICARE 1816
MERcredi 11	16h00	SOURCE EVENEMENT 20h15	20h45	18h30	14h00
JEUDI 12	14h00 - 17h00	20h15	-	-	-
VENDredi 13	18h30	EN PARTENARIAT AVEC 21h00	21h00	16h00	-
SAMEDI 14	18h30	LE STADE DOMONTOIS 14h00	16h30	21h00	16h30
DIMANCHE 15	14h00	RUGBY CLUB 14h00	16h30	18h45	11h00
LUNDI 16	18h30 - 21h00	14h00	16h30	16h15	-
MARDI 17	21h00	16h30	16h30	18h00	-
SEMAINE DU 18/05 au 24/05	TOP GUN: MAVERICK 2011	LES FOLIES FERRIÈRES 1849	TENOR 1840	DOWNTON ABBEY II 2016	LE LAC DES CYGNES (ROYAL OPERA HOUSE) 2020
MERcredi 18	-	14h00 - 16h00	18h15	20h30	OPERA EN DIRECT 20h15
JEUDI 19	-	16h00 - 18h00	14h00	-	-
VENDredi 20	-	21h00	18h30	16h00	-
SAMEDI 21	-	18h30 - 21h00	16h30	14h00	-
DIMANCHE 22	-	11h00 - 14h00 - 16h00	-	14h00	-
LUNDI 23	-	16h00 - 18h30 - 21h00	14h00	18h30	-
MARDI 24	-	16h30 - 18h45	14h00	-	-
SEMAINE DU 25/05 au 31/05	TOP GUN: MAVERICK 2011	DOCTOR STRANGE 2 2022	LE ROI CERF 1834	-	-
MERcredi 25	13h45 - 16h15 - 18h45	21h15	-	-	-
JEUDI 26	13h45 - 16h15 - 18h45	21h15	-	-	-
VENDredi 27	16h00 - 18h30 - 21h00	13h45	-	-	-
SAMEDI 28	18h30 - 21h00	13h45	16h00	-	-
DIMANCHE 29	13h45 - 16h15	18h45	11h00	-	-
LUNDI 30	13h45 - 16h30 - 21h00	16h15	-	-	-
MARDI 31	16h00 - 18h30 - 21h00	13h45	-	-	-

Plein tarif: 8.20€ / Tarif - de 18 ans: 4.50€
 - 26ans étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans: 6.00€
 Tarif groupe: 4.00€ / Abonnés: 5.50€
 Séance du matin: 5.50€ / Séance ciné Senior: 5.00€
 Supplément numérique 3D: 1.50€ / Lunettes: 1€
 Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)
 12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

LES CONSEILS DE L'AVOCATE



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Les époux sont soumis à un régime matrimonial, s'ils n'ont pas fait de choix particulier, ils relèvent du régime légal de la communauté réduite aux acquêts, plus communément appelé « le régime de la communauté ».

Un changement de régime matrimonial est désormais possible à tout moment par devant notaire lequel doit impérativement en informer les enfants majeurs par lettre RAR.

Ces derniers peuvent s'y opposer dans un délai de 3 mois à compter de la réception du courrier. Les créanciers doivent également être informés par la publication d'un avis dans un journal d'annonces légales. Ils peuvent s'opposer à la modification dans un délai de 3 mois suivant cette publication.

La nouvelle convention matrimoniale est établie par acte authentique et prend effet entre les époux à la date de sa signature. À l'égard des tiers, cette convention sera effective 3 mois après la mention en marge de l'acte de mariage. En cas d'opposition, il faut obtenir l'homologation du Tribunal et le juge va apprécier si le changement est conforme à l'intérêt de la famille et s'il n'est pas destiné à léser des tiers ou des créanciers. S'il existe des enfants mineurs, le notaire peut saisir le juge s'il estime que le changement leur porte préjudice.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
 18 rue de la Mairie
 les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
 ☎ 01 34 39 19 00

QUAND DÉCLARER VOS REVENUS AU FORMAT PAPIER ?
 Date limite de dépôt: 19 mai 2022

QUAND DÉCLARER VOS REVENUS EN LIGNE ?
 Date limite de dépôt: 24 mai 2022

6 au 25 avril: Émission des déclarations papier

7 avril: Ouverture du service de déclaration en ligne et dépôt des déclarations

19 mai: Limite de dépôt des déclarations en ligne

9 juin 2022: Limite de dépôt des déclarations en ligne

BESOIN D'AIDE POUR DÉCLARER VOS REVENUS ? Contactez-nous au **0 809 401 401**

impots.gouv.fr

Programme des activités seniors 2022

Judi 9 juin - Festival de savoir-faire « Made in Picardie Verte »

Départ 8h30 - Retour vers 18h

Laissez-vous guider dans les coulisses de l'usine Kindy à Moliens pour découvrir le processus de fabrication d'hier et d'aujourd'hui. La fabrication des chaussettes n'aura plus de secret pour vous!



Après un déjeuner au restaurant, vous visiterez une fromagerie à Grémévillers et découvrirez la fabrication des fromages.

Participation: 36 € (50 places maximum) Inscriptions aux Tournesols mardi 24 mai de 9h à 11h/au service évenementiel à partir de 14h

Service événementiel - ☎ 0139 35 55 39 - evenementiel@domont.fr

ÉLECTIONS

Emmanuel Macron a été réélu Président de la République avec 58,54 % des voix contre 41,46 % pour Marine Le Pen. Les élections législatives se dérouleront en France métropolitaine, à la Réunion et à Mayotte les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



DOMONT

Un objet perdu dans la ville ?

Contactez la Police municipale
 ☎ 01 74 04 23 62

REGISTRE DES OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

PORTES OUVERTES

Le samedi 11 juin de 10h à 18h
 Résidence Arpavie Hélène Moutet

VIDE GRENIER
 Vente de vaisselles de bibelots, vêtements, livres et tricotés réalisés par les résidents.

RESTAURATION RAPIDE
 Frites, saucisses, boissons, gâteaux

VISITE RÉSIDENCE / LOGEMENTS
 En famille et entre amis, on vous attend!

2 voie de la Résidence Hélène Moutet 95330 DOMONT
 Tél : 01.39.35.26.80 | Mail : helenehoutet@arpavie.fr

Plaine Vallée

J'AGIS POUR LE CLIMAT !

23 Mai > 15 Juin 2022

4 ateliers participatifs pour élaborer le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

MOBILITES BOUFFRENT Centre Culturel

DÉCRET TERTIAIRE DEUL LA SAIRE C2I

BIODIVERSITE SAINT GRATIEN Centre Local Citoyen

ÉCO CITOYEN BOUFFRENT Salle des Fêtes

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

PÊCHE À L'ÉTANG D'OMBREVAL

Dimanche 22 mai, l'amicale de pêche domontoise organise un lâcher de truites dans l'étang d'Ombreval de 8h à 18h. L'inscription des pêcheurs est indispensable sur place jusqu'au 15 mai. Places limitées.

Tarifs

La matinée: 17 euros
 La journée: 29 euros
 Petite restauration et boissons sur place

Renseignements auprès de Michel Jourquin au 06 46 88 32 63

Étang d'Ombreval rue de Savoie



Jet 2022

MARDI 31 mai 2022 www.lajet.fr

NOUVEL ÉLAN & NOUVELLES RENCONTRES

DYNACTIVE

Plaine Vallée

DOMONT

UNE "GIVE BOX" AU SMJ

Une « Give Box » c'est quoi?
 Une « Give Box » est un lieu d'échange et de partage où vous pouvez déposer des objets que vous n'utilisez plus, prendre des objets qui vous intéressent, sans obligations de réciprocité.

Le principe est aussi d'offrir une seconde vie à vos objets et de favoriser un comportement éco-responsable et solidaire.

Quels objets?
 Enfance JEUNESSE JOUETS LOISIRS SPORT Jeunesse

CET ESPACE EST LE VÔTRE
 OUVERT À TOUTES ET TOUS DE MAI À JUIN DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H30

Service Municipal Jeunesse / 83 rue Aristide Briand 95330 Domont / 01 74 04 23 36

EFPS

DON DE SANG

Salle des Fêtes
 Parc de la Mairie
 Mercredi 25 mai de 15h à 19h30

Collecte sur RDV : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

CARNET

NAISSANCES
 Mattéo De Oliveira, Thomas Doman, Liz Rossinot

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
 Mairie de Domont - BP 40001
 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
 Directeur de la publication: Frédéric Bourdin
 Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation:
 Agence RDVA - Domont (S. Briançon, A. Porcu)
 Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression: RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
 Tirage: 8500 exemplaires - Dépôt légal: mai 2022

DOMONT

58^e O.D.E.R.

www.oder95.fr La grande brocante de charité au profit des personnes défavorisées www.oder95.fr

OPÉRATION D'ENTRAIDE RÉGIONALE.

15 au 21 mai **DEPOT SUR PLACE** 01 39 64 39 87 ou 52 46

26-28-29 mai **BROCANTE** 12^{BIS} AV V. HUGO MONTMORENCY